



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE VILLY-LE-PELLOUX

Le vingt-sept janvier deux mille vingt et un, à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal de la Commune de Villy-le-Pelloux, dûment convoqué le 21 janvier 2021 s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Madame le maire, Charlotte BOETTNER.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Nombre de Conseillers absents : 0

Présents : BOETTNER Charlotte - SAINT Pascal - PEREZ Elisabeth - MEUNIER Pierre FURGET Isabelle - VILLARET Odile - ANDRIEU Julie - BAILLON Joseph - BARBIER Vincent - GRANICZNY Cathy - GUETTE Pascal - KADDOUR Vincent - NANCHE Chantal - SUBLET Patrice - VERNEY Jean-Paul.

Madame PEREZ Elisabeth est élue secrétaire de séance.

Madame le Maire ouvre la séance à 19h00

Le compte rendu de la réunion du 16 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2021-01	PLU MODIF N°2 - OFFRE DE SERVICE DE MISSION D'ETUDE ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA MODIFICATION N°2 DU PLU
annexe 2021-01-01	

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une offre de services pour la modification n°2 du PLU a été proposée par le cabinet Territoires demain, basé à EPAGNY METZ TESSY.

Après lecture de l'offre de mission proposée par Territoires demain pour un montant de 7500 € H.T.,

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE de retenir la proposition de Territoires demain pour un montant de 7500€ H.T.
AUTORISE Madame le Maire à signer l'offre de service.

	ETUDE URBAINE
--	---------------

*La proposition de Territoire demain n'est pas retenue

	VIDEO-PROTECTION - ESTIMATIF
--	------------------------------

*Des subventions pourraient être demandées à la Région et au Département, les taux monteraient jusqu'à 50% pour la Région et 30% pour le Département.

Des devis ont été demandés à plusieurs entreprises, nous sommes en attente des offres de prix (contenant également les orientations techniques diverses)

	AUBERGE DE VILLY LE PELLOUX
--	-----------------------------

*Présentation de la situation globale de l'activité gérée par l'exploitant du restaurant et l'état des différentes parties du bâtiment.

Pour faire avancer ce dossier, nous suggérons une expertise de la valeur locative du bâtiment et nous souhaitons être mis au courant des projets tangibles de l'exploitant actuel.

Le but est de trouver une solution pérenne à cette situation.

P. SAINT propose de présenter un historique le plus complet possible à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

TERRAIN DE FOOT

- Quel avenir pour cet aménagement sportif qui coûte 23 000€/an.
- Proposer un partenariat avec d'autres collectivités ?
- Faire évoluer la fonction de cette zone STECAL ?

Questions diverses :

Box pour dépôt de pains :

- une autorisation pour l'implantation de celle-ci est donnée à titre d'essai jusqu'à l'automne 2021.

Camion la roulotte à pizzas :

- le propriétaire sera reçu en mairie le 28/01/2021 en vue d'une éventuelle installation hebdomadaire après la levée des mesures sanitaires liées au COVID19.

Projet de création d'une MAM :

- Une entrevue avec les deux personnes qui portent ce projet est prévue le 03/03/2021.

Proposition du projet « embellissement du village » :

- Chacun est sollicité pour une lecture attentive de ce projet.
- La commission transition écologique propose de faire le lien et d'être le messager de la suite du projet auprès du conseil municipal.
- Centraliser les petits articles et autres informations pour la parution d'une « feuille d'infos ».

La séance est levée à 21H20

Ainsi fait et délibéré à VILLY-LE-PELLOUX,

Le Maire,

Charlotte Baettner

